

Profession

L'ICO décerne pour la 1ère fois la Licence Commerce et Vente en Optique Lunetterie

13/10/2014 |



Ce lundi 13 octobre, l'Institut et Centre d'Optométrie (ICO) de Bures-sur-Yvette avec le CFA Académique en Mouvement et l'IUT de Sceaux a organisé une remise de diplômes pour les étudiants de la première promotion ayant obtenu la Licence Commerce et Vente en Optique Lunetterie. Occasion aussi de constater ce que leur a apporté cette année d'enseignement et d'évoquer avec les professionnels présents les avantages de ces nouveaux profils plutôt recherchés en magasin. Pour ce premier palmarès, sur 18 inscrits en licence, 17 ont finalement obtenu leurs diplômes avec les honneurs.

Pour l'un d'eux, Charlotte Burel, « cette licence est un vrai atout car elle nous permet d'avoir une double-casquette, technique et commerciale. Et puis ça nous montre un autre aspect de l'optique, ça ouvre des perspectives... » Ainsi, loin de s'arrêter en si bon chemin, Charlotte Burel entend désormais poursuivre ses études avec un Master en Géomarketing.

Sa camarade, Juliette Maquaire, a fait son apprentissage en alternance chez Demetz Optique de Sport et se dit également « satisfaite de cette licence qui m'a donnée envie de poursuivre en Master, toujours chez Demetz ».

Pour mémoire, c'est [en 2013 que l'ICO a ouvert cette nouvelle Licence avec une Spécialité Vente et Management en Optique-Lunetterie](#). Cette formation en alternance, d'une durée d'un an, complète le côté du BTS OL par des compétences liées à l'activité commerciale et managériale en magasin : connaissances des aspects commerciaux liés aux produits et services, gestion de la relation avec les clients, les fournisseurs, les employés, les mutuelles et les administrations.

Cette Licence s'adresse aux titulaires du BTS OL, âgés de moins de 26 ans. Les candidats sont soumis à une double sélection sur leur dossier scolaire par l'IUT de Sceaux et l'ICO. Les admis sont ensuite recrutés par les entreprises en contrat d'apprentissage.